

	PROGRAMME DE FORMATION CONSEILLERS A LA SECURITE SPECIALISATION CSG	Création :	20/11/2020
		Révision :	V1
		Fiche	FICH8.2-074

Objet :

CSG : Conseillers à la Sécurité spécialisation Gaz par route

Conseillers à la Sécurité Base Durée :

2 jours

Objectifs visés :

- ◆ Apprentissage des particularités de la classe 2
- ◆ Préparation à l'examen de conseiller à la sécurité gaz

Compétences professionnelles visées :

- ◆ Connaître le rôle et les missions du conseiller à la sécurité
- ◆ Connaître les obligations et les responsabilités du conseiller à la sécurité.

Modalités de personnalisation d'accès à la formation :

La formation est destinée aux personnes souhaitant se présenter à l'examen de conseiller à la sécurité gaz

Modalités et moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement :

La formation est réalisée dans des salles de formation adaptées

Moyens techniques : écran, tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard.

Le formateur utilise un diaporama projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, un tableau papier et les documents relatifs à la réglementation. Il réalise des exercices pratiques et spécifiques.

Des supports complets et adaptés sont remis aux stagiaires

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

Feuilles de présence

Questions orales et écrites

Exercices pratiques



PROGRAMME DE FORMATION CONSEILLERS A LA SECURITE SPECIALISATION CSG

Création : 20/11/2020

Révision : V1

Fiche FICH8.2-074

Programme :

- ◆ Accueil des stagiaires
- ◆ Rappels sur les conditions d'examen
- ◆ Analyse détaillée des chapitres de l'ADR
- ◆ Exercice de recherche d'information dans l'ADR
- ◆ Exercice de mise en situation et d'étude de cas
- ◆ Vérification des acquis